



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

RÉUNION PUBLIQUE

PLUi-H
Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat

Présentation du diagnostic du territoire intercommunal

**Pour une vision concertée
de votre territoire**



Mandataire du groupement



genes **v**s AVOCATS



www.ccphva.com



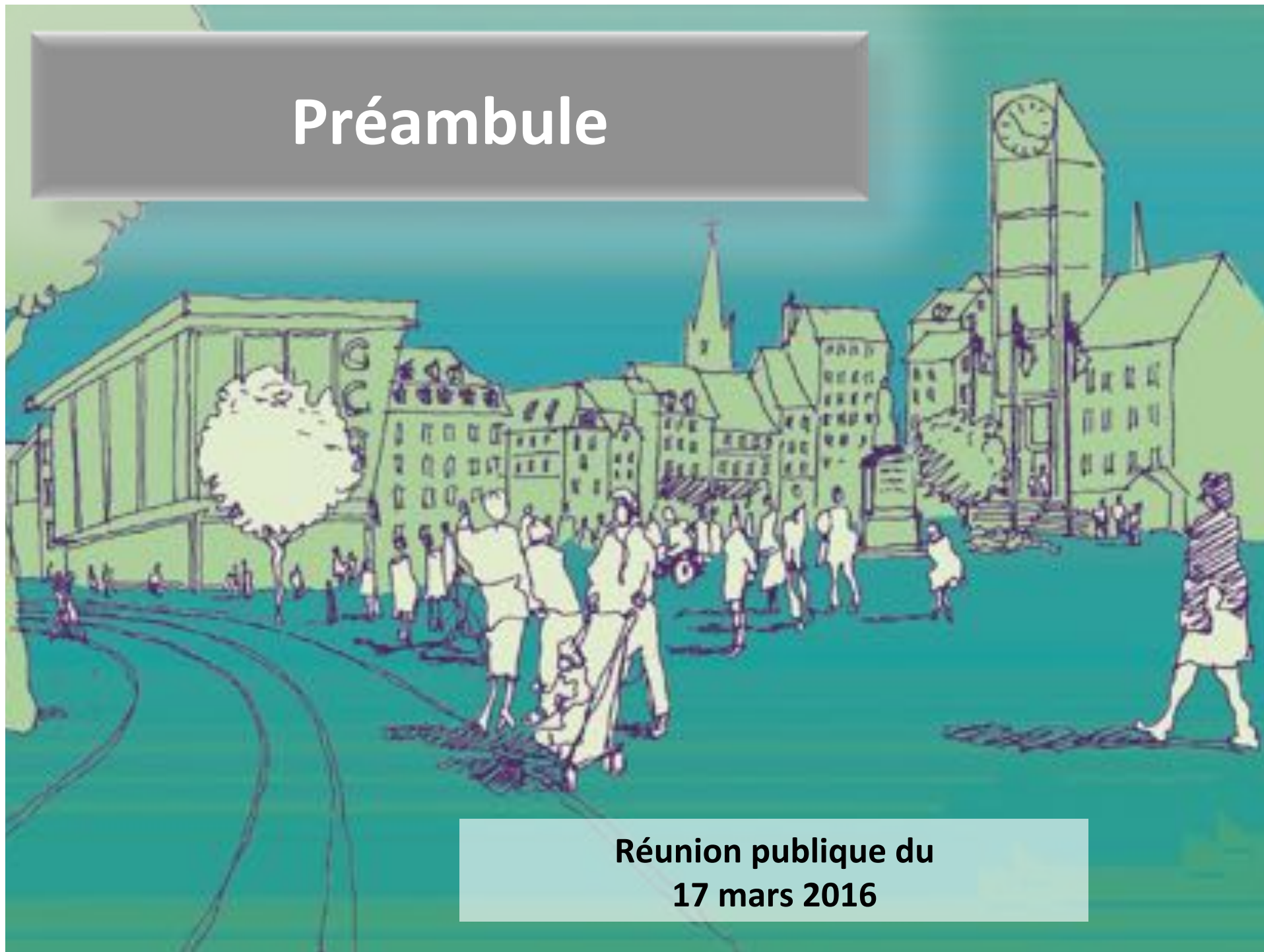
SOMMAIRE

Préambule :

- *qu'est-ce qu'un PLUi-H*
- *les étapes de son élaboration*

- 1. Présentation de la synthèse du diagnostic et des enjeux du territoire**
- 2. Retour sur les ateliers participatifs**
- 3. Questions/réponses**

Préambule



Réunion publique du
17 mars 2016



Qu'est-ce qu'un PLUi – H

SOMMAIRE

Préambule

Sigle qui peut être décomposé en 3 parties PLU / i / H

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme

C'est un document de planification qui :

- **dresse un constat** du territoire
- **définit un projet de développement** pour les années à venir
- **fixe des règles de construction**

C'est un outil qui sert à :

- **planifier** le développement du territoire communautaire des 10 années à venir
- **protéger** les bois et forêts, les terres agricoles, les milieux naturels sensibles, et les éléments de patrimoine...
- **gérer**, car c'est le document sur la base duquel seront délivrées les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, ...)



Qu'est-ce qu'un PLUi – H (suite)

SOMMAIRE

Préambule

Que signifie le « i » de PLUi – H

Sur le territoire de la CCPHVA, **un seul PLU** sera établi sur **l'ensemble du territoire communautaire**

On parle donc de **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** = PLUi

Au terme de la procédure engagée, ce document remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme existants (PLU/POS des 8 communes qui composent la CCPHVA)

Que signifie le « H » de PLUi – H

Ce PLUi comprend un volet **Habitat** qui **intègre le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCPHVA**

Le PLH fixe des **objectifs de construction de logements sur le territoire de la CCPHVA par commune**



Les étapes de l'élaboration du PLUi-H

SOMMAIRE

Préambule

DIAGNOSTIC



Objectif :

Mise en évidence des forces et faiblesses du territoire, des contraintes et opportunités de développement et d'aménagement



Les étapes de l'élaboration du PLUi-H (Suite)

SOMMAIRE

Préambule

DIAGNOSTIC



PROJET



Objectif :

Définition des orientations d'aménagement et de développement pour ce territoire et les moyens pour les mettre en œuvre

Eléments à prendre en compte :

↳ Intégration du Projet Stratégique et Opérationnel de l'OIN, du projet de territoire de la CPHVA, des orientations de SCoTAT de l'agglomération de Thionville

↳ Intégration des axes de réflexion issus du Grenelle et de la loi ALUR



Les étapes de l'élaboration du PLUi-H (Suite)

SOMMAIRE

Préambule

DIAGNOSTIC



PROJET



REGLES

Objectif :

A partir du projet, définition des règles d'occupation et d'utilisation du sol et établissement de toutes les pièces du dossier de PLUi-H

- ↪ Le zonage
- ↪ Le règlement écrit associé au zonage
- ↪ Les orientations d'aménagement et de programmation sur chaque secteur de projet



Les étapes de l'élaboration du PLUi-H (Suite)

SOMMAIRE

Préambule

DIAGNOSTIC



PROJET



REGLES

C
O
N
C
E
R
T
A
T
I
O
N

Comment :

Réunions publiques
Ateliers participatifs
Exposition
Presse locale
Site Internet...

1. Diagnostic et enjeux du territoire



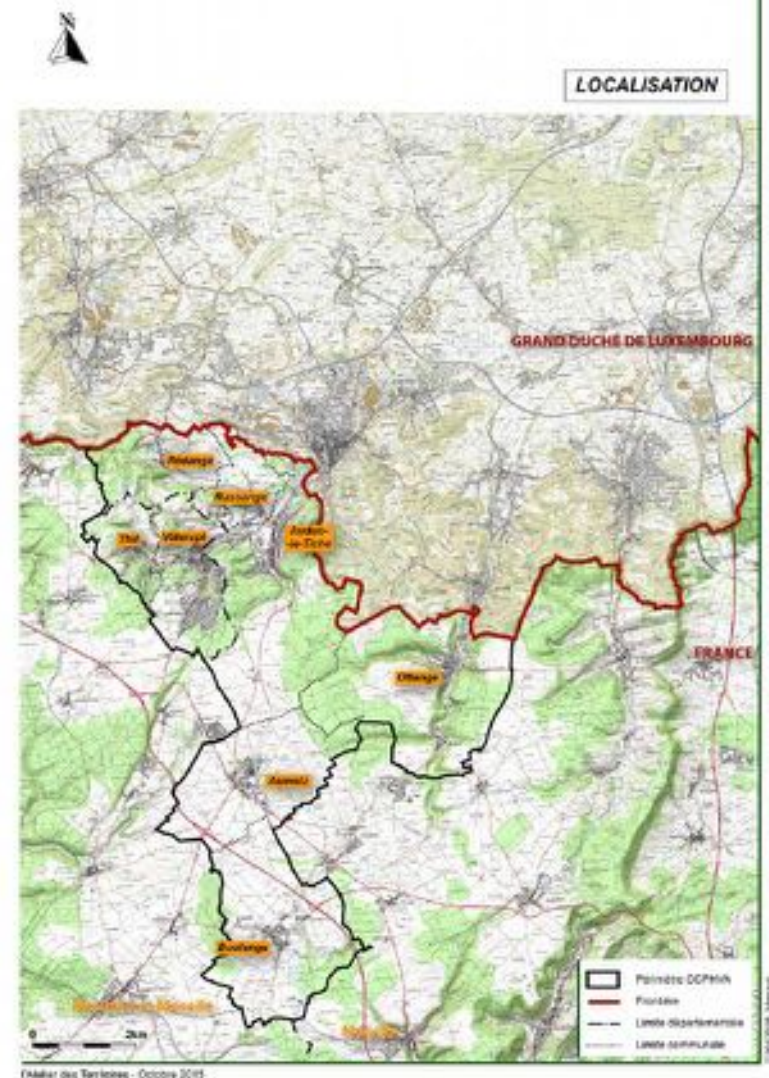
Réunion publique du
17 mars 2016



1. Quelques éléments de présentation du territoire de la CCPHVA...

Constats

- Au nord de la Lorraine, en limite du Grand-Duché du Luxembourg
- Appartient à la région du « Pays-Haut » et du bassin de l'Alzette
- Comprend **8 communes** sur deux départements
- Territoire de 72,88 km² qui accueille **27 094 habitants** au recensement de 2012 (densité de 371,76 hab/km²)
- La CCPHVA est située :
 - dans une agglomération transfrontalière
 - dans une aire métropolitaine de 250 000 habitants (Esch-Longwy-Thionville-Arlon)

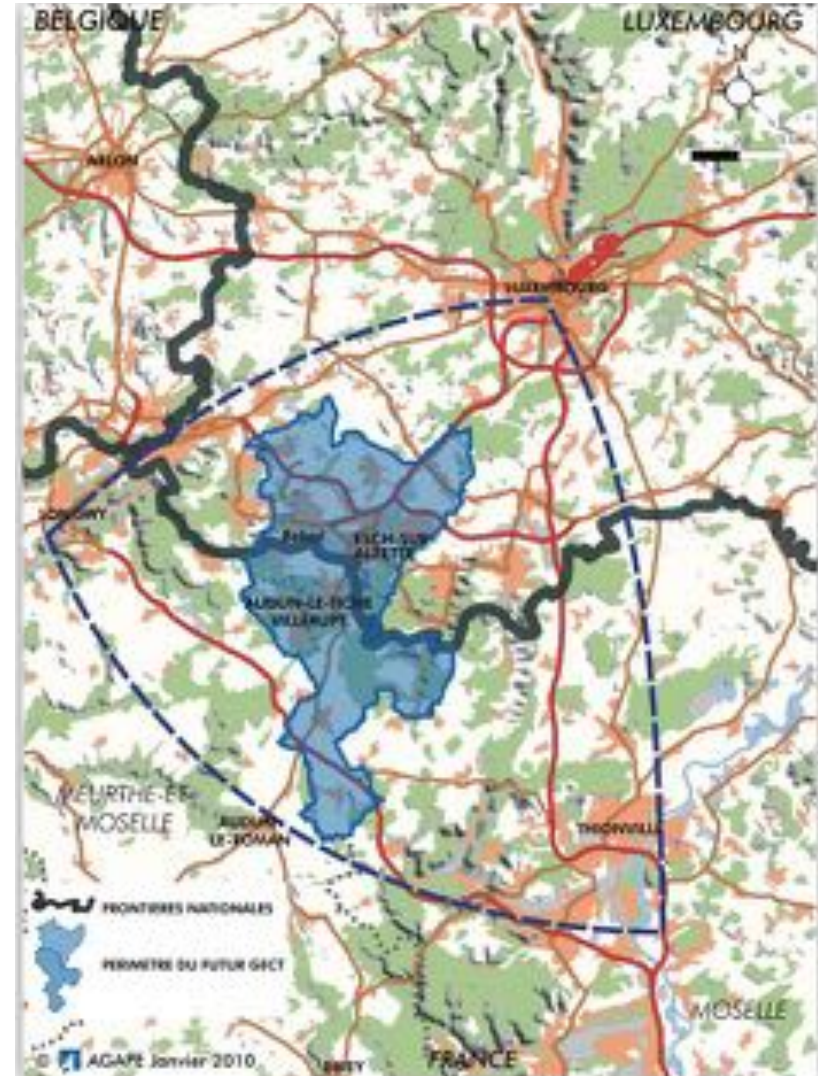




1. Quelques éléments de présentation du territoire de la CCPHVA... (suite)

Constats

- Intégré au **GECT – Groupement Européen de Coopération Territoriale Alzette-Belval – Créé en 2012**
 - Composé de représentants de l'État luxembourgeois (4 ministères), de 4 communes du Grand-Duché (Esch-sur-Alzette, Sanem, Mondercange, Schifflange), de l'État français (Préfet de la Région Lorraine) et de 4 collectivités françaises (Conseil Régional, Conseils Départementaux, CCPHVA)
 - Vocation à répondre aux difficultés rencontrées dans le domaine de la coopération transfrontalière et de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres.





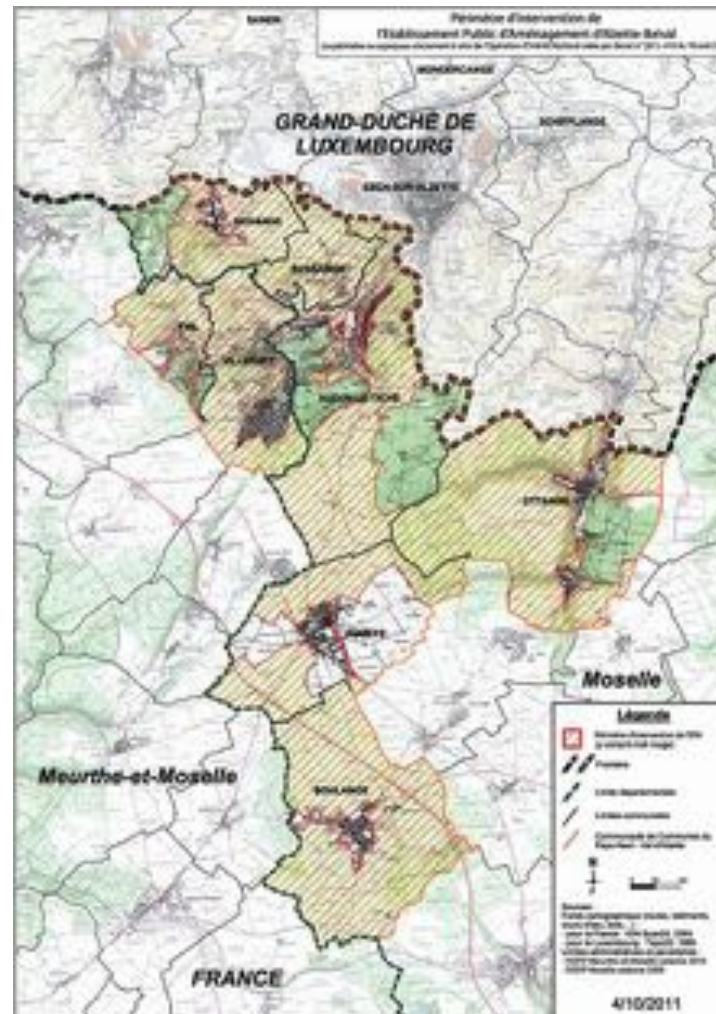
1. Quelques éléments de présentation du territoire de la CCPHVA... (suite)

Constats

- Couvert en partie par le **périmètre de l'Opération d'Intérêt National Alzette-Belval**

Procédure du Code de l'Urbanisme qui permet à l'Etat de déterminer les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national, et d'y exercer seul, les principales compétences d'urbanisme, par exception aux grands principes de la décentralisation qui confient cette mission aux maires.

L'OIN doit être prise en compte et respectée par tous les documents d'urbanisme élaborés par les communes ou leurs groupements.





1. Quelques éléments de présentation du territoire de la CCPHVA... *(suite)*

Constats

- Intégré dans le **SCoT de l'Agglomération Thionilloise**

Il permet la mise en œuvre dans un document d'urbanisme et d'aménagement d'une véritable stratégie territoriale.

Il définit les objectifs et les moyens de les atteindre, des politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement pour l'habitat, le développement économique, les loisirs, les déplacements, la circulation automobile, l'environnement, etc...





2. Un territoire attractif pour les hommes...

Constats

Une reprise démographique sensible

- Après le déclin démographique dû à la crise de l'industrie minière, la situation démographique commence à se redresser grâce à l'attractivité du Luxembourg, à partir des années 2000
- La population totale de la CCPHVA passe de 25 487 à 27 094 habitants, soit une **croissance annuelle de 0,5%** entre 1999 et 2012 - **avec un solde naturel quasi nul (-0,1) et un solde migratoire positif (+0,7)**
- Les données du recensement de 2012 indiquent une **part des moins de 20 ans faible sur le territoire de la CCPHVA**. Le territoire présente une part de population jeune inférieure à la moyenne nationale : 16,7 % de la population a moins de 14 ans contre 17,45 % pour la région et 18,5% pour la France
- Inversement, la part des + de 65 ans est plus représentée sur le territoire de la CCPHVA : 24,5% contre 22,55 % au niveau national et 22,6% au niveau régional
- L'indice de jeunesse reste toutefois stable entre 2007 et 2012 (0,88 en 2007 et 0,87 en 2012)



... et pour les entreprises ?

Constats

Une mutation sociale rapide et récente du territoire

- Le territoire subit les effets de la transformation économique de l'industrie sidérurgique vers le secteur des services
- La population ouvrière reste très importante mais la représentation des catégories socio-professionnelles supérieures est en augmentation

Des emplois créés sur le territoire de la CCPHVA essentiellement liés à l'économie résidentielle

- Il y a 3 747 emplois sur le territoire de la CCPHVA - taux de concentration de l'emploi de 34,2
- Depuis 2000, l'essentiel des emplois créés sur le territoire de la CCPHVA est lié à l'économie de proximité (santé, services, restauration...) et cela est d'autant plus vrai lorsque l'on se rapproche de la frontière



... et pour les entreprises ? (suite)

Constats

Une dépendance et un déséquilibre fort au profit du Luxembourg - L'impact massif du travail frontalier

Dépendance : En 2012, pour 10 880 actifs ayant un emploi et résidant dans la CCPHVA, 6 596 travaillent à l'étranger soit 60,63%. C'est le développement des emplois transfrontaliers qui a permis le maintien de la population et sa croissance ces dernières années

Déséquilibre : Pour un niveau de rémunération brut équivalent accordé à ses salariés, le coût de la masse salariale sera de +25 % pour l'entreprise française par rapport à l'entreprise luxembourgeoise. Les salaires au Luxembourg sont supérieurs à qualification égale

L'écart entre le niveau d'exigence des salariés frontaliers et le cadre de vie général proposé par la collectivité se creuse



... et pour les entreprises ? (suite)

Enjeux

Capitaliser sur les atouts de ce territoire comme levier de développement :

- Sa localisation et la possibilité de s'inscrire dans le projet de développement luxembourgeois
- Le développement possible de l'économie résidentielle liée à l'arrivée d'une population nouvelle et création d'emplois par l'innovation
- La présence des énergies renouvelables (eau et l'éolien) – Axe de développement identifié dans le projet de territoire de la CCPHVA (Projet de territoire 2014-2024)

Assurer la maîtrise de l'énergie pour diminuer la dépendance énergétique du territoire, par la production énergétique à partir de sources renouvelables, et par l'amélioration des performances énergétiques



... et pour les entreprises ? (suite)

Enjeux

L'un des axes du projet de territoire de la CCPHVA (2014-2024) repose sur l'aménagement d'un éco-territoire transfrontalier attractif et démonstrateur visant à diversifier sa production d'énergie renouvelable pour contribuer à la mutation du territoire dans une logique de développement durable.

*Cet axe est décliné en **3 actions-phares** contribuant à la transition énergétique :*

-Développement de l'éolien (actuellement 2 parcs en cours de création à Boulange et Ottange regroupant 10 éoliennes en tout pour 20-25MW avec extension future déjà envisagée) ;

-Production d'hydrogène par électrolyse de l'eau et stockage des énergies renouvelables ;

-Géothermie sur galeries de mines ennoyées ou non.

Les labellisations du territoire :

*- **La labellisation EcoCité depuis 2009***

*- **La labellisation "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte -TEPCV"** en février 2015.*

*-La CCPHVA est également engagée dans une **démarche cit'ergie** avec l'ADEME.*



... et pour les entreprises ? *(suite)*

Enjeux

Les labellisations du territoire :

- *La labellisation EcoCité depuis 2009*

L'enjeu des EcoCités est de soutenir la croissance et l'attractivité des villes, de les rendre plus respectueuses de leur milieu, moins consommatrices d'énergie ou d'espace périurbain, tout en répondant aux attentes de leurs habitants actuels et futurs. Plus globalement, la démarche s'inscrit dans la lutte contre l'artificialisation des sols, la pollution de l'air et le réchauffement climatique.



... et pour les entreprises ? (suite)

Enjeux

La labellisation "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - TEPCV" en février 2015.

Un territoire TEP-CV est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Six domaines d'action sont prioritaires dans ces territoires :

- **La réduction de la consommation d'énergie**
- **La diminution des pollutions et le développement des transports propres**
- **Le développement des énergies renouvelables**
- **La préservation de la biodiversité**
- **La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets**
- **L'éducation à l'environnement**



3. Un territoire en mutation

Constats

Mutation sur le territoire de la CCPHVA engagée par :

1 - L'Opération d'Intérêt National Alzette Belval :

- Les **perspectives démographiques volontaristes** font état de 18 300 habitants supplémentaires en 2031 (*objectif OIN*). Cette hypothèse repose sur une prévision de 2 % de croissance démographique annuelle jusqu' en 2030
- **Quatre types de populations sont attirables**, soit 8 600 ménages en 2030 :
 - de nouveaux frontaliers
 - des frontaliers lorrains habitant à plus de 20 km de la frontière et souhaitant se rapprocher
 - des actifs luxembourgeois
 - des étudiants
- Avec **26 zones d'aménagement qui s'étendent sur 210 hectares** dont 112 ha de terres agricoles et naturelles
- L'arrivée de population nouvelle engendrera **des besoins nouveaux** (équipements, services...)



3. Un territoire en mutation *(suite)*

Enjeux

⇒ Permettre à la population d'origine de rester sur place, tout en offrant de nouveaux services adaptés à une population nouvelle plus exigeante ; proposer de nouveaux services à la population (santé, formation, sport et loisirs, offre hôtelière et culturelle, commerce) :

a. Remise à niveau des équipements publics scolaires et sportifs sur le territoire

Plusieurs projets en cours ou à l'étude en matière d'équipements scolaires : déplacement du collège d'Audun et des projets à plus ou moins long terme sur les écoles maternelles et primaires...

Autre enjeu : l'amélioration des conditions d'accès aux lycées

b. Développement de l'offre culturelle

Offre culturelle existante mais :

- Manque d'équipements d'accueil
- Manque d'hébergement et de restauration

Le projet d'équipement culturel sur le territoire de la CCPHVA répond à ce besoin



3. Un territoire en mutation *(suite)*

Enjeux

⇒ Permettre à la population d'origine de rester sur place, tout en offrant de nouveaux services adaptés à une population nouvelle plus exigeante ; proposer de nouveaux services à la population (santé, formation, sport et loisirs, offre hôtelière et culturelle, commerce) :

c. Remise aux normes ou adaptation des équipements techniques du territoire

- Déploiement d'un réseau Très Haut Débit (FTTh - fibre à l'habitant)
- Mise aux normes ou adaptation des systèmes d'assainissement communaux ou intercommunaux
- Adaptation des sites de traitement des déchets existants

d. Accompagner son développement en proposant une offre commerciale riche et adaptée avec de nouveaux services aux habitants et en renforçant l'emprise commerciale du territoire, encore trop peu marquée actuellement. Offre qui s'inscrira en complémentarité avec les grands pôles de consommation déjà identifiés (Linkling à Thionville, Pôle Europe à Mont-St-Martin, grands centres commerciaux du Sud Luxembourg comme le Belval-Plaza).



3. Un territoire en mutation *(suite)*

Enjeux

Un développement diversifié pour répondre à l'ensemble des besoins sur le territoire

- **Renforcer l'offre locative intermédiaire, sociale et très sociale** : enrichir la gamme des logements locatifs à loyer maîtrisé pour limiter la progression des loyers sur le territoire, et favoriser les parcours résidentiels des ménages
- **Favoriser l'accession sociale à la propriété**
- **Produire davantage de petits logements** : pour répondre aux besoins des étudiants, des jeunes ménages, des travailleurs frontaliers isolés
- **Développer une offre d'habitat adaptée aux personnes âgées** : à prioriser dans les centres urbains et à proximité des services, commerces et équipements
- **Prendre en compte les besoins en hébergement** : les personnes âgées, les personnes en difficulté, l'accueil des gens du voyage



3. Un territoire en mutation *(suite)*

Enjeux

Un habitat de qualité

Pour la construction neuve :

- **Objectif de Développement Durable du Territoire et labellisation EcoCité**

Pour l'habitat existant :

- **Objectif de limiter les écarts qualitatifs entre le neuf et l'ancien :**
 - Lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé
 - Favoriser l'amélioration des performances énergétiques
 - Assurer la couture entre les nouveaux quartiers et l'existant
- **Objectif d'un habitat qui réponde aux besoins de ses occupants :**
 - Travailler sur la modernisation des cités ouvrières
 - Adapter le parc au vieillissement de la population



3. Un territoire en mutation *(suite)*

Constats

2 - Le projet de liaison A30-Belval qui est susceptible de transformer certains usages sur le territoire en modifiant la distribution du trafic local



3. Un territoire en mutation (suite)

Constats

LA LIAISON A30-BELVAL (CD54 + CD57)

Création d'une infrastructure routière de 11 km (7 km en 2x1 voie + 4 km en 2x2 voies)

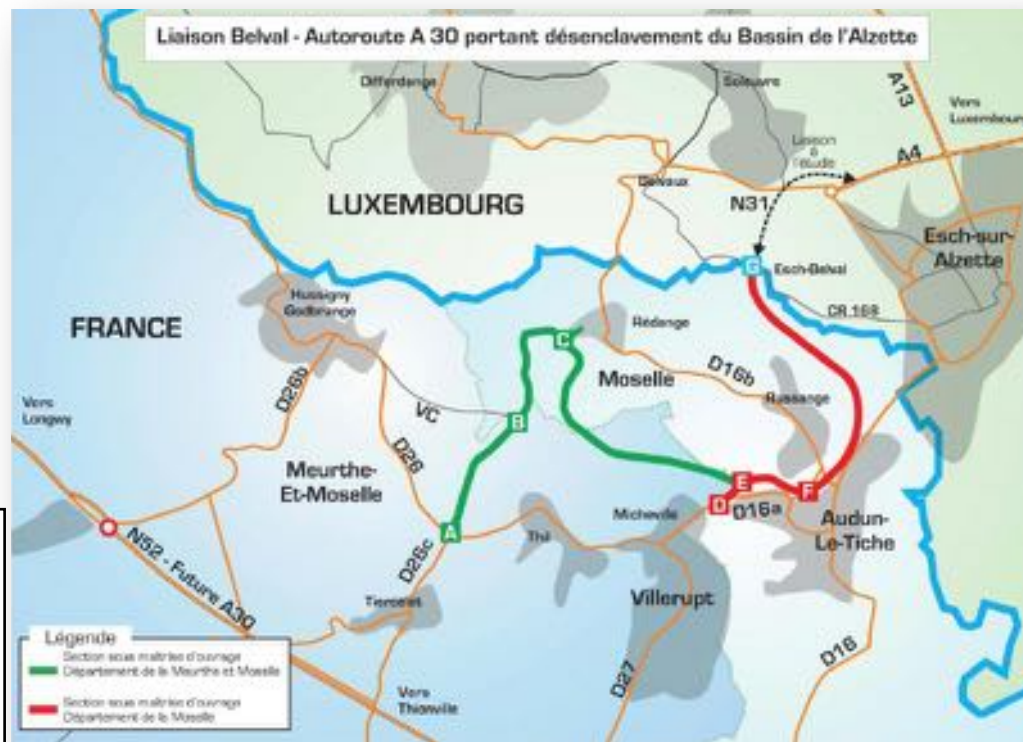
Travaux en cours. Mise en service prévue en septembre 2016.

Objectifs :

- Désenclavement du Val d'Alzette et des friches industrielles du Nord Lorrain
- Accès facilité au Luxembourg et axes routiers décongestionnés
- Développement économique et amélioration de la qualité de vie
- Contournement d'Audun-le-Tiche
- Incitation aux déplacements intermodaux avec le « P+R » de Belval-Université

Conséquences :

- ➔ Modification de la distribution du trafic local
- ➔ Opportunité de prolongement jusqu'à l'A30
- ➔ Opportunité de requalifications urbaines





3. Un territoire en mutation (*suite*)

Constats

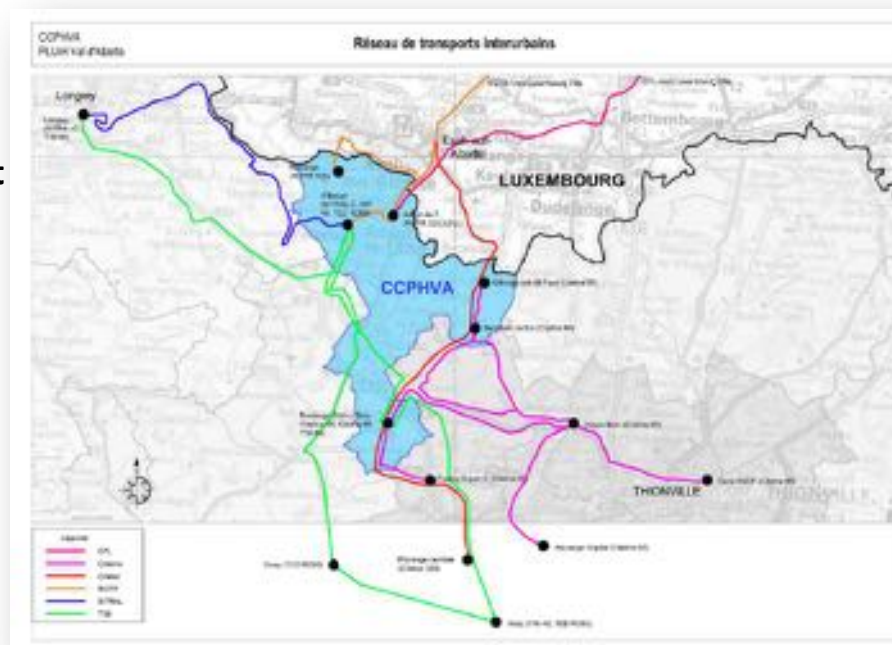
LES TRANSPORTS INTERURBAINS : BUS & TRAIN



Les bus : 5 opérateurs différents

- SMITU : Citéline 90-91-92 (4 à 8 a/r) - 95 (11 a/r) + Citélux 323 (10 a/r) – desserte d' Ottange et Boulange
- SITRAL - TGL : ligne C Villerupt/Longwy-Haut (15 a/r) – desserte de Villerupt et Thil
- TIM (57) : ligne 46 Metz/Longwy (10 a/r) – desserte de Boulange, Audun-le-Tiche, Aumetz et Villerupt
- TED (54) : ligne RO60 Villerupt/Briey/Metz (4a 8r) – desserte de Villerupt
- RGTR (Lux) : 321-322-324 (36 - 13 et 9 a/r) – desserte de Russange, Rédange, Audun-le-Tiche et Aumetz

- ➔ Nombre important d'opérateurs
- ➔ Discontinuité de l'offre de transport
- ➔ Ruptures de charge





3. Un territoire en mutation (suite)

Constats

LES TRANSPORTS INTERURBAINS : BUS & TRAIN



Le train

- Pas de connexion au TER-METROLOR
- Une seule gare à Audun-le-Tiche reliée aux CFL : 320 voyageurs en 2012 (450 en 2008)

→ Baisse de fréquentation de la gare due :

- au report vers les TC qui se sont développés entre 2008 et 2012
- aux difficultés d'accès car la RD16 est saturée et au parking limité à 109 places

→ Risque de baisse de fréquentation de la gare à la mise en service de la liaison A30-Belval

Bilan :

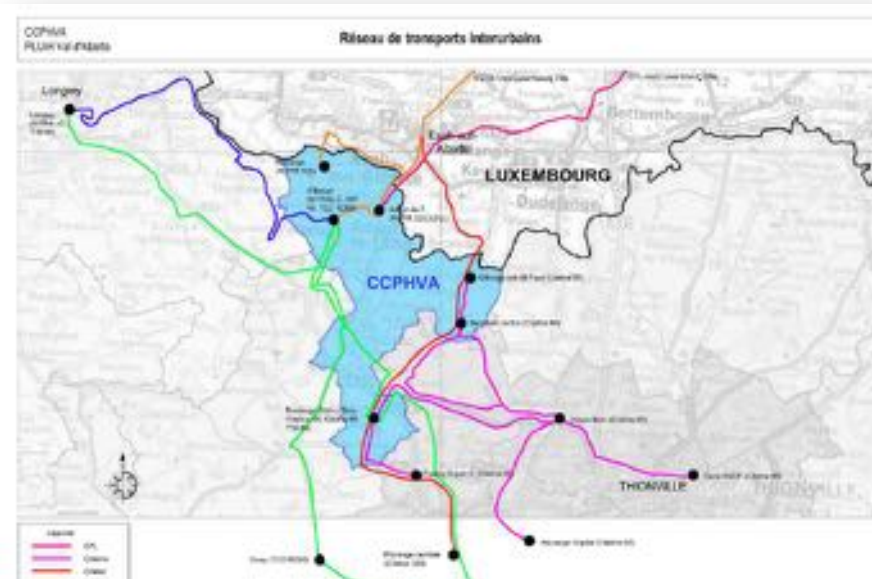
CCPHVA dépendante de trop d'opérateurs

Faible maîtrise de l'organisation des transports collectifs

Utilisation des TC pour 6% des déplacements sur CCPHVA

(contre 9% EDVM, 17% Région Lorraine, 25% Sillon Lorrain)

- **Nécessité de renforcer l'offre et l'attractivité des TC**
- **Nécessité de valoriser la gare d'Audun-le-Tiche**
- **Nécessité d'une coordination des AOT et de la mise en place d'une gouvernance unique**



Etude en cours : Elaboration d'une stratégie opérationnelle préalable à la réalisation d'un Plan Global de Déplacements.

Résultats en juin 2016



3. Un territoire en mutation (suite)

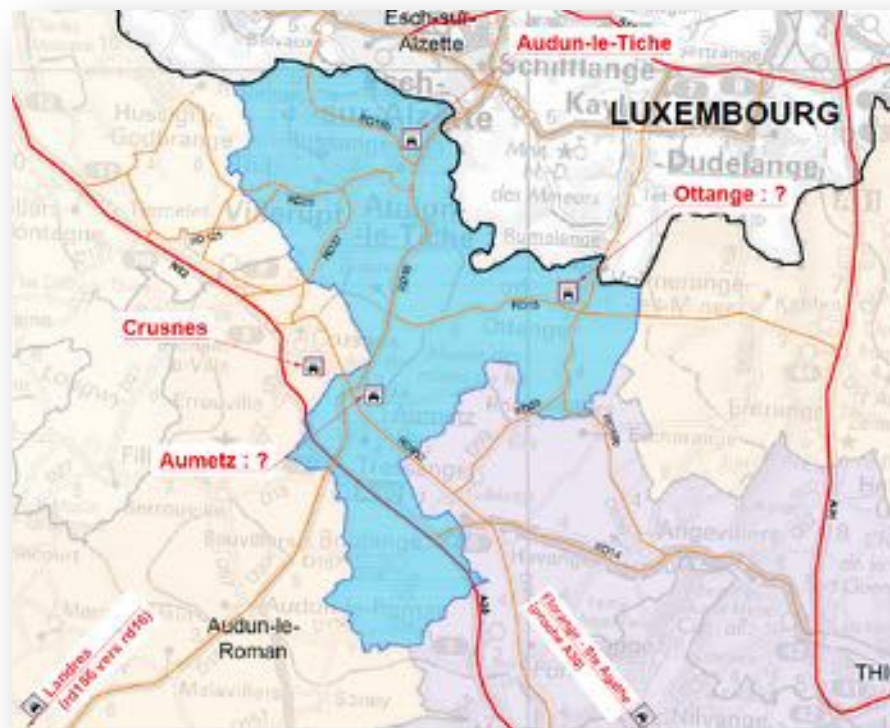
Constats

LE COVOITURAGE

- Les aires de covoiturage existantes ne fonctionnent pas : faible taux d'occupation
- Des parkings spontanés surgissent
- Des projets en cours :
 - Tiercelet (10 places - 2016)
 - Aumetz (120 places - 2020)
 - Ottange
 - Parking HNS à Micheville (autopartage)
- Pas d'information cartographique
- Organisation individuelle via le développement des nouvelles technologies (blablacar,...)



4% des déplacements sur le territoire EDVM
12% des déplacements transfrontaliers



- ➔ **Nécessité d'emplacements adaptés : aux abords des grands axes routiers et en articulation avec les TC**
- ➔ **Améliorer l'information sur les aires existantes**



3. Un territoire en mutation (suite)

Constats

LES MODES DOUX : PIETONS ET CYCLES

Les cheminements piétons

- Les trottoirs et cheminements en agglomération : thème de l'accessibilité

- Les sentiers de randonnée :

- Depuis juillet 2015 : 14 sentiers de randonnée (environ 100 km) inscrits aux PDIPR 54-57
- Projet de coulée verte dans le cadre de l'OIN

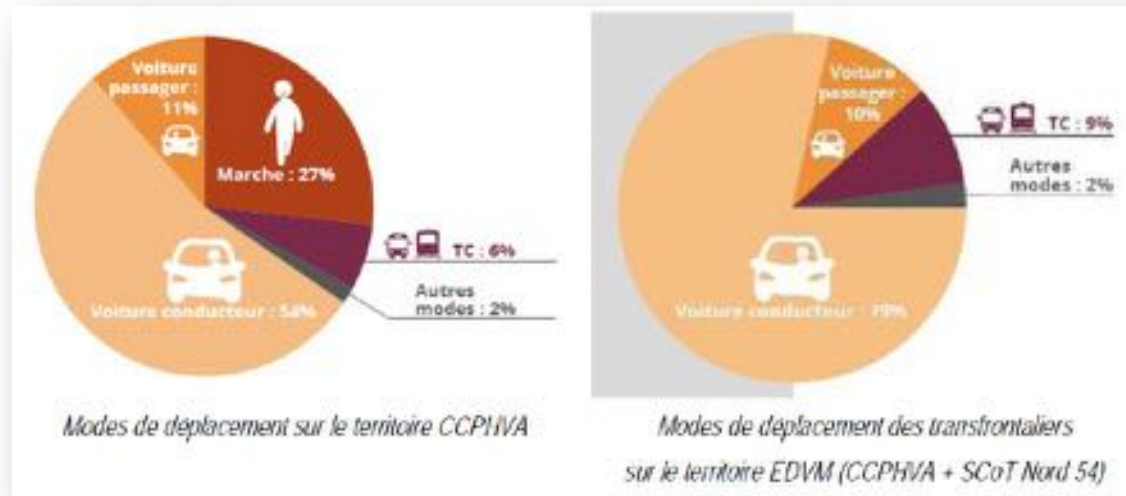




3. Un territoire en mutation (*suite*)

Constats

- CCPHVA : territoire frontalier du Sud Luxembourgeois en développement (site de Belval)
 - CCPHVA éloignée des grandes infrastructures et avec une seule gare reliée aux CFL
 - 5 opérateurs de bus différents : coordination difficile → faible attractivité des TC
- L'usage de l'automobile est le mode de déplacements privilégié



- Saturation de la RD16, du réseau routier local et difficulté d'accès à la gare
- Mise en service de la liaison A30-Belval prévue en septembre 2016 : accès en 12 minutes au « P+R » de Belval-Université (1600 places) : risque de baisse de fréquentation de la gare d'Audun-le-Tiche



3. Un territoire en mutation (suite)

Enjeux

- Développement du territoire (Belval + OIN) → accroissement de la demande de mobilité
- **La liaison A30-Belval : réponse partielle et à court terme**

Démarche de développement durable :

- Maîtrise de l'énergie
- Limitation des rejets polluants
- Amélioration de la qualité de vie
- Décongestion des infrastructures routières



- Développement de modes de déplacements alternatifs à l'automobile
- Développement de nouvelles formes d'urbanisme limitant les besoins de déplacement



3. Un territoire en mutation (suite)

Enjeux

La maîtrise de la place de l'automobile passe par :

- Une offre de transports collectifs claire, lisible et efficace
- Une articulation des modes de déplacements autour de pôles d'échange intermodaux
- Un développement des circulations douces :
 - en tenant compte du développement des nouvelles technologies
 - en incitant les citoyens à l'adoption de nouveaux comportements
 - pour la transformation des modes de déplacement

ENJEUX POUR LA CCPHVA :

- **Mise en place d'une AOM unique pour la maîtrise de l'organisation des transports collectifs sur le territoire**
- **Structuration de la gare d'Audun-le-Tiche en un pôle d'échange intermodal** (en adéquation avec le projet d'aménagement du quartier de la gare prévu au PSO de l'EPA Val d'Alzette)
- **Développement des circulations douces** (réalisation d'aménagements agréables, éclairés et sécurisés au sein d'un schéma de déplacements cohérent)



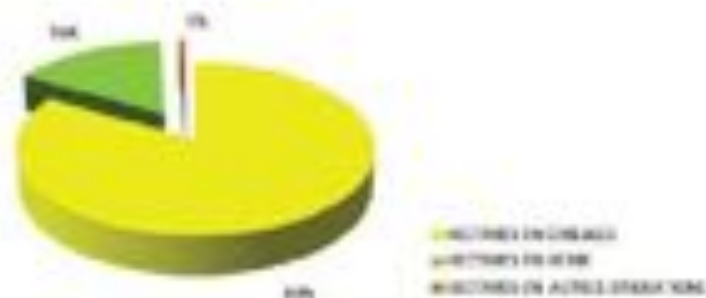
4. La place de l'agriculture sur le territoire (suite)

Constats

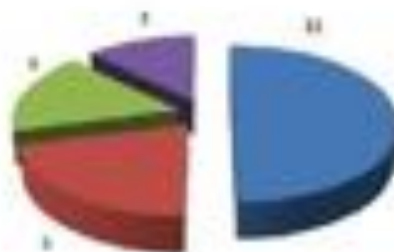
SURFACE AGRICOLE UTILE

- 2951 ha de SAU totales
- 2483 ha en céréales
- 467 ha en prairie
- 21 ha en autres utilisations
- 487 toits culturels

Source : IRI 2014



SAU en CÉRÉALES
SAU en PRAIRIE
SAU en AUTRES UTILISATIONS



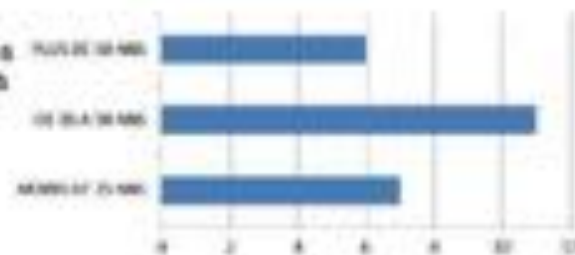
FORME JURIDIQUE

- 24 exploitations avec bâtiments présents sur les communes (dont 1 sur 2 communes)
- 12 exploitations individuelles
- 12 exploitations sociétaires

ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE

- 7 chefs ou associés d'exploitation de moins de 35 ans
- 11 chefs ou associés d'exploitation entre 35 et 50 ans
- 8 chefs ou associés d'exploitation de plus de 50 ans
- Âge moyen : 42 ans

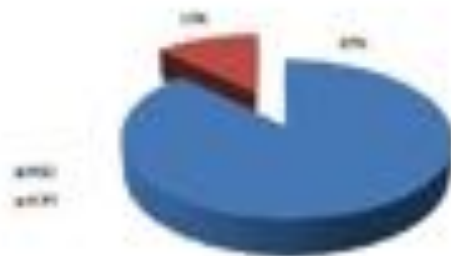
Source : données communales, IRI 2014





4. La place de l'agriculture sur le territoire

Constats

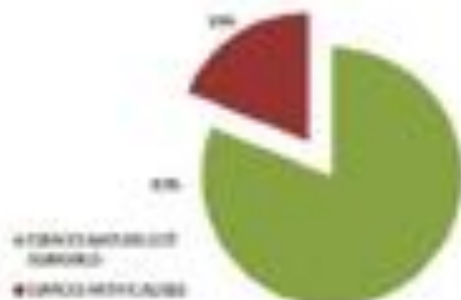
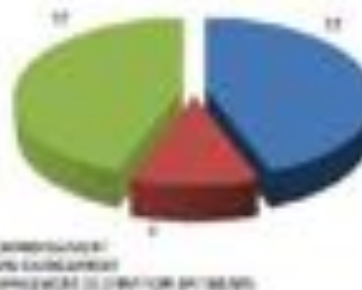


REGIMES SANITAIRES

- 21 exploitations soumises au Règlement Sanitaire Départemental
- 3 exploitations soumises à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PROJETS ET PERSPECTIVES

- 12 exploitations avec des projets d'agrandissement dont 1 avec un projet d'installation
- 3 exploitations se maintiennent sans changement
- 12 exploitations indiquent d'éventuels changements de destination de certains de leurs bâtiments



OCCUPATION DU SOL

- 8 323,50 ha d'espaces naturels et agricoles
- 1 309,70 ha d'espaces artificialisés (dont espaces bâtis)



4. La place de l'agriculture sur le territoire (suite)

Enjeux

- Considérer l'agriculture comme un atout économique (place des filières courtes), écologique et paysager
- Maîtriser la consommation foncière et optimiser les possibilités de construire :

Utilisation en priorité des espaces disponibles à l'intérieur de l'enveloppe urbaine pour répondre aux besoins du foncier (dents creuses, cœurs d'ilots, friches, opérations de démolition/reconstruction)

Selon l'analyse des photos aériennes de 2004 et 2014, 47 ha ont été consommés au sein de la CCPHVA : 41,6 à vocation d'habitat et 5,4 à vocation d'activités et d'équipements



4. La place de l'agriculture sur le territoire (suite)

Enjeux

Pour la construction neuve :

- Favoriser la densification** : remplissage des dents creuses dans les zones urbaines (parcelles constructibles, grands terrains pouvant être divisés, coeurs d'îlots, ...). *Outils : taxe sur le foncier non bâti, emplacements réservés pour accès aux coeurs d'îlots*
- Favoriser le renouvellement urbain** : démolition de bâtiments ou îlots bâtis dégradés et reconstruction, reconquête de friches urbaines (zones d'activités ou industrielles, emprises ferroviaires déclassées, ...)
- Respecter les densités d'habitat du SCoT** sur tous les nouveaux programmes d'aménagement d'ensemble

Pour l'habitat existant :

- Favoriser la résorption de la vacance** : réoccupation des logements vides
- Favoriser la transformation des logements** : division de grands logements, extensions, habitat intergénérationnel, colocation, ...



5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine

Constats

La CCPHVA dispose d'atouts touristiques, culturels et patrimoniaux indéniables :

1 - Liés à l'Histoire du territoire

- Plusieurs **sites archéologiques** ont été recensés : nécropole mérovingienne, tracé de voie romaine...

- **Patrimoine militaire** : les guerres mondiales ont laissé des vestiges (ouvrages de la ligne Maginot à Aumetz, camp de Thil)

- Patrimoine architectural :

- présence de noyaux anciens (formes urbaines) possédant des caractéristiques architecturales et urbaines particulières
- présence d'une grande variété d'édifices datant de la seconde moitié du XVIII^{ème}, du XIX^{ème} et du début XX^{ème} siècle (fermes, demeures, maisons, ...) et de monuments historiques et culturels



Aumetz (source : document d'urbanisme approuvé)

Audun-le-Tiche (source : document d'urbanisme arrêté)



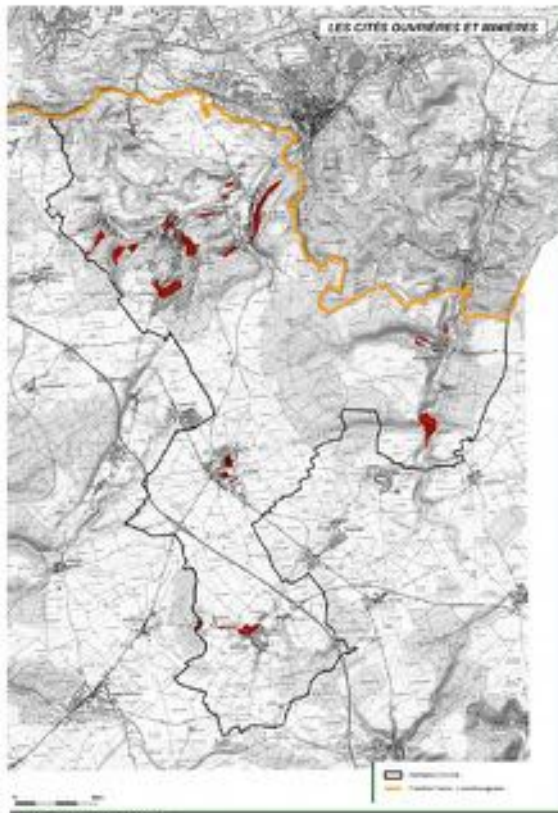
5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine (*suite*)

Constats

2 - Liés au passé industriel riche

Présence d'un patrimoine hérité de l'exploitation minière, notamment :

- les cités minières
- les édifices ou bâtiments miniers



Audun-le-Tiche (*source : document d'urbanisme arrêté*)



Aumetz (*source : document d'urbanisme approuvé*)

Mine de Fer de « Bassompierre »



5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine *(suite)*

Constats

3 - Liés aux équipements culturels et/ou de loisirs ou aux événements qui sont organisés (festivals et animations du territoire)

- La SAHLA (société Audunoise d' Histoire Locale et d' Archéologie) situé à Audun-le-Tiche propose des visites guidées
- L' Ecomusée des Mines de fer à Aumetz
- Le festival du Film italien organisé depuis 35 ans par la ville de Villerupt
- ...

Enjeux

⇒ Mise en place de mesures de protection de ces éléments (choix des élus sur le niveau de protection) :

- De la simple identification
- À des mesures de préservation réglementaire (lorsqu'elles ne seront pas imposées – sur MH par ABF par exemple)
- Niveaux de protection différents (ex: des cités)



5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine *(suite)*

Constats

4 - Liés au patrimoine naturel du territoire

- Les massifs forestiers
- La présence d' étangs (Rédange, ...)
- Le vallon de la Béler
- Les sentiers de randonnée qui sillonnent ces espaces...

Ex : deux sentiers sur Thil ont été créés sur le ban communal :

- *le sentier de mémoire accédant à la nécropole nationale*
- *un sentier de découverte dans la forêt communale*



5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine (*suite*)

LES ZONES HUMIDES

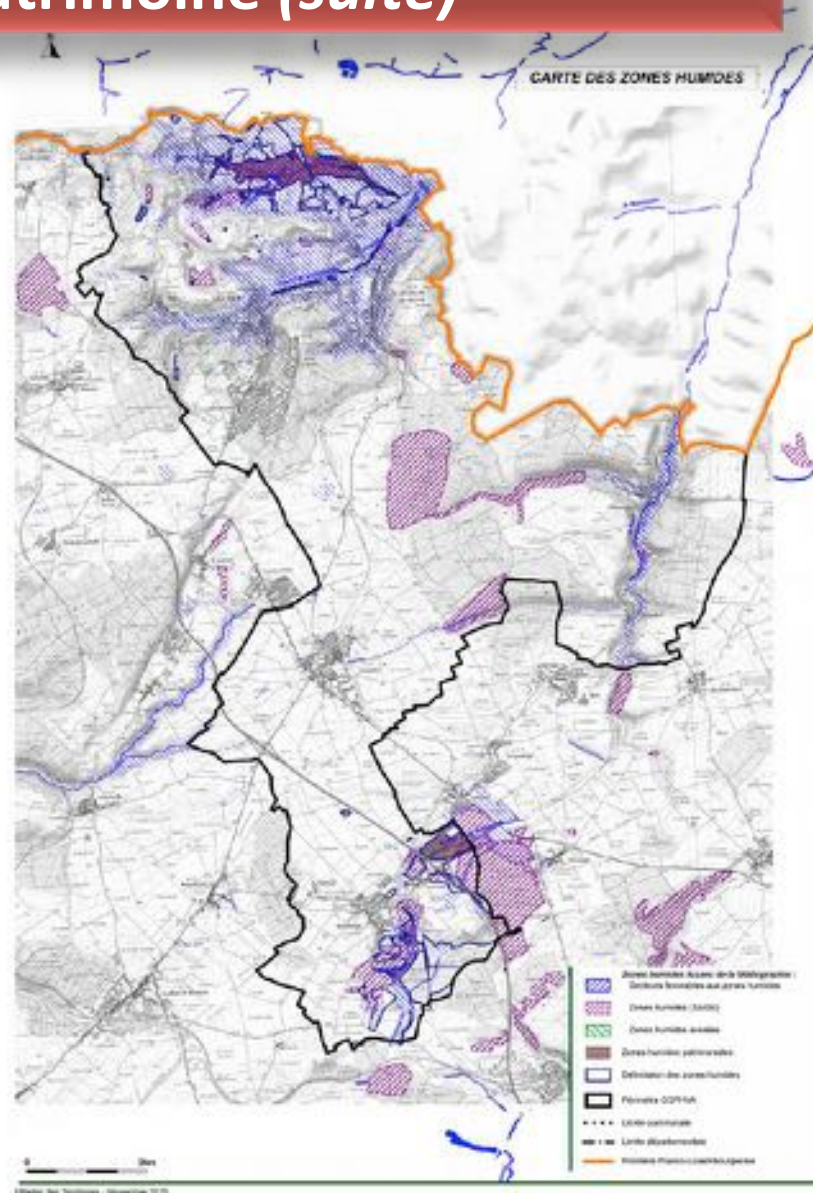
39 zones humides répertoriées, dont 7 ayant un caractère remarquable et 3 zones humides majeures :

- les prairies humides de Killebrick (fossé d'effondrement),
- la vallée de la Beler,
- le Marais de Rédange (la Sprett).

D'autres sites remarquables doivent aussi être signalés :

- le vallon de Boulange,
- la mare du crassier de Russange (enjeu écologique),
- les terrasses humides et hydromorphes de la Beler.

Ces secteurs possèdent un intérêt fort à majeur pour la gestion de l'eau et la préservation de la biodiversité.





5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine *(suite)*

MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

En Lorraine :

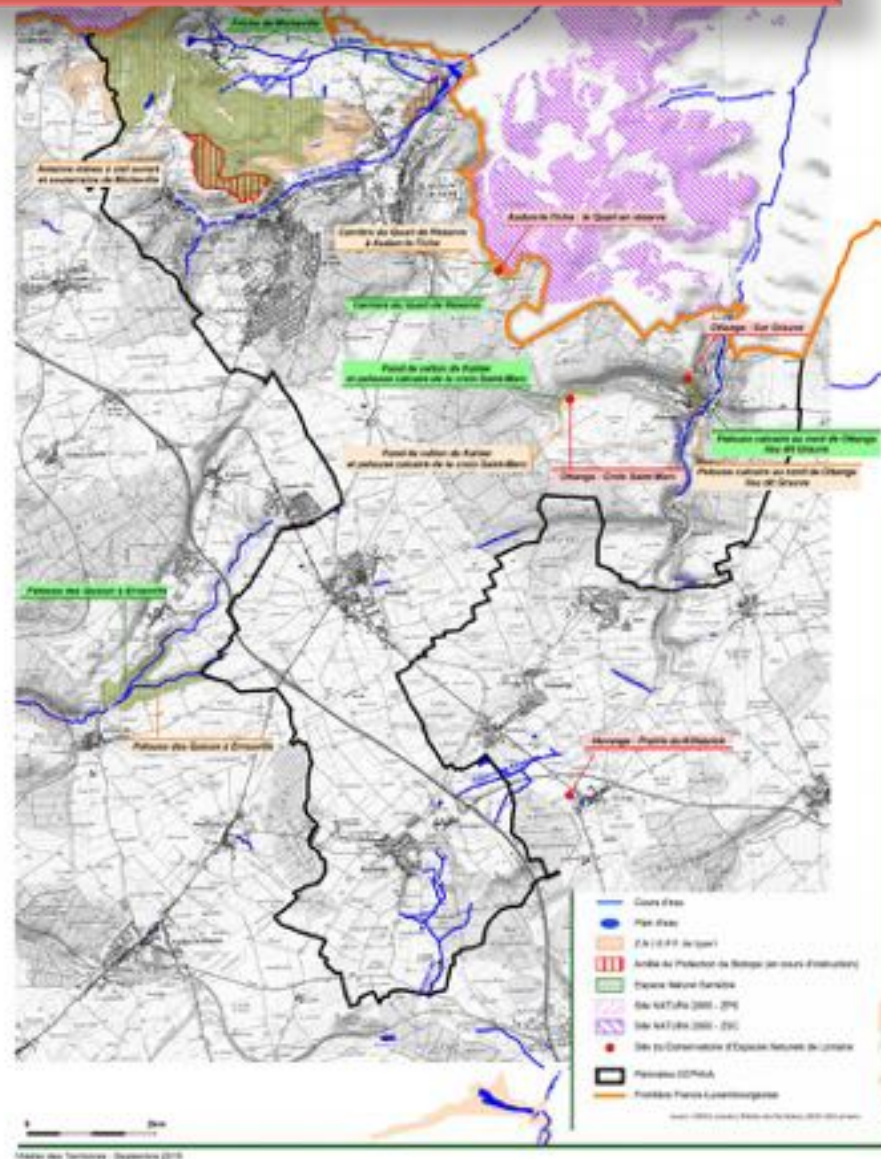
Sites du réseau Natura 2000 les plus proches :

- « vallon de Halling » (N-E de Thionville)
- et « pelouses calcaires de la vallée de la Chiers » (28 km à l'ouest).

Au Luxembourg :

Deux secteurs :

- au N-O de Rédange (Differdange)
- au S-E d'Audun-le-Tiche (Esch-sur-Alzette).

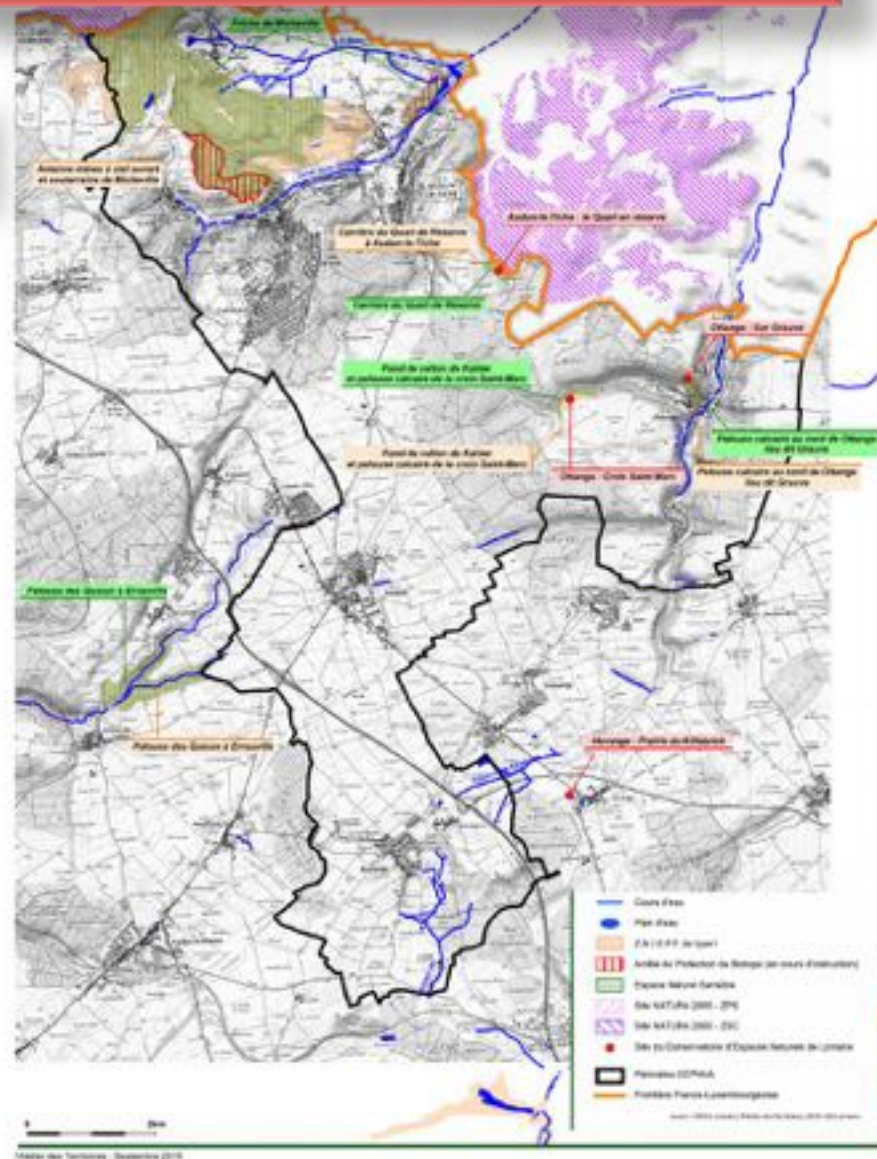




5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine (*suite*)

MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

- La **Zone de Protection Spéciale (ZPS)** de la région minière de Differdange et la **Zone Spéciale de Conservation (ZSC)** de Differdange est – Prenzebierg / anciennes mines et carrières
- La **ZPS d'Esch-sur-Alzette sud-est, anciennes minières / Ellergronn** et la **ZSC** du même nom
- La **ZPS Dudelange/Haard** et la **ZSC** du même nom (à l'est de Rumelange, entre Kayl et Dudelange)





5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine (*suite*)

ENJEUX ECOLOGIQUES

Les enjeux écologiques majeurs

Des milieux humides :

- les prairies humides oligotrophes,
- les sources tufeuses et les différentes mares temporaires,

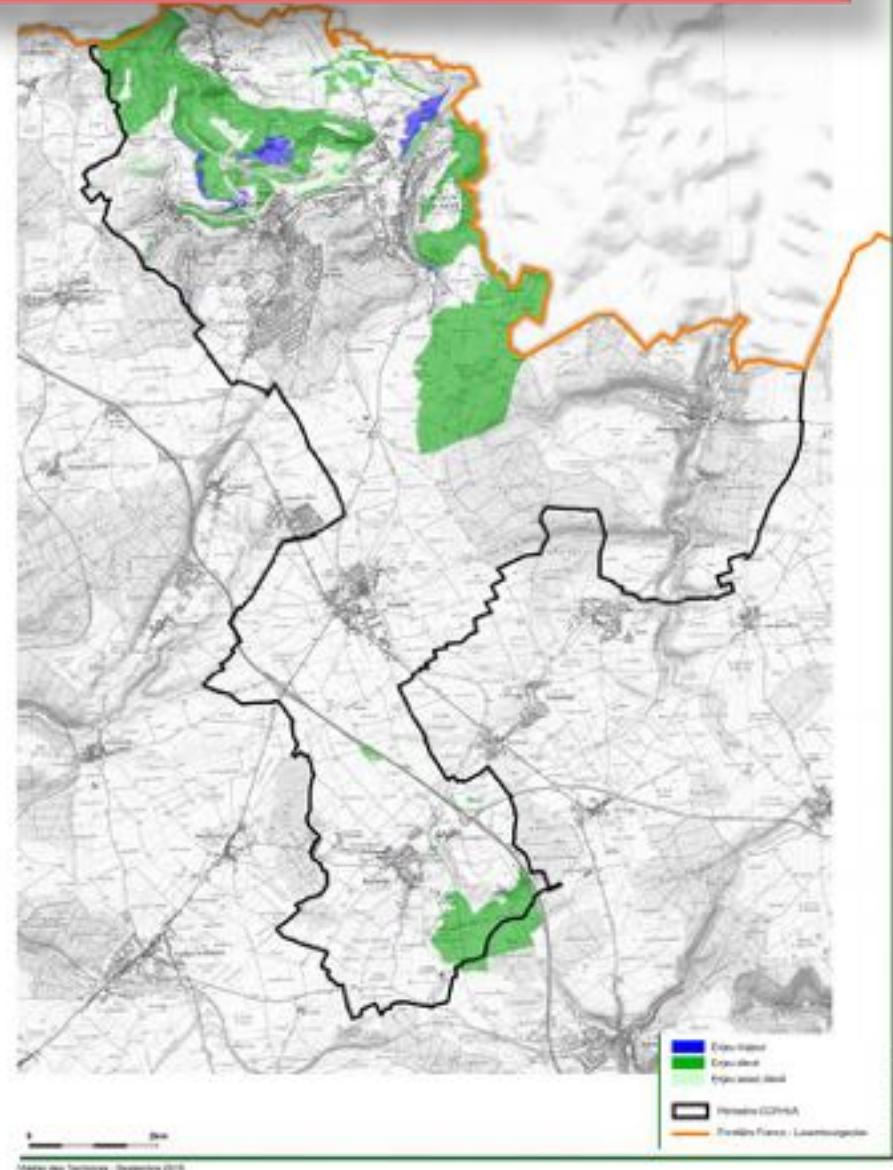
Des milieux forestiers :

- la lisière forestière du Bannbusch,
- les zones forestières du Gaisgrund,

Des milieux secs :

- les falaises de la carrière de Micheville,
- les habitats perturbés du crassier de Russange,
- les plateformes hautes de Micheville.

Complément de cette analyse au printemps 2016





5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine *(suite)*

Enjeux

Préserver les ressources naturelles notamment l'eau et la biodiversité :

Enjeu de protection de la ressource eau :

Enjeux nationaux comme la récupération des eaux pluviales et la lutte contre l'imperméabilisation des sols mais aussi des enjeux locaux, propres à la CCPHVA

Enjeu de protection de la biodiversité :

Rappel des constats :

Les enjeux écologiques majeurs : des milieux humides, des milieux forestiers (la lisière forestière du Bannbusch, les zones forestières du Gaisgrund), des milieux secs (les falaises de la carrière de Micheville, les habitats perturbés du crassier de Russange, les plateformes hautes de Micheville)...



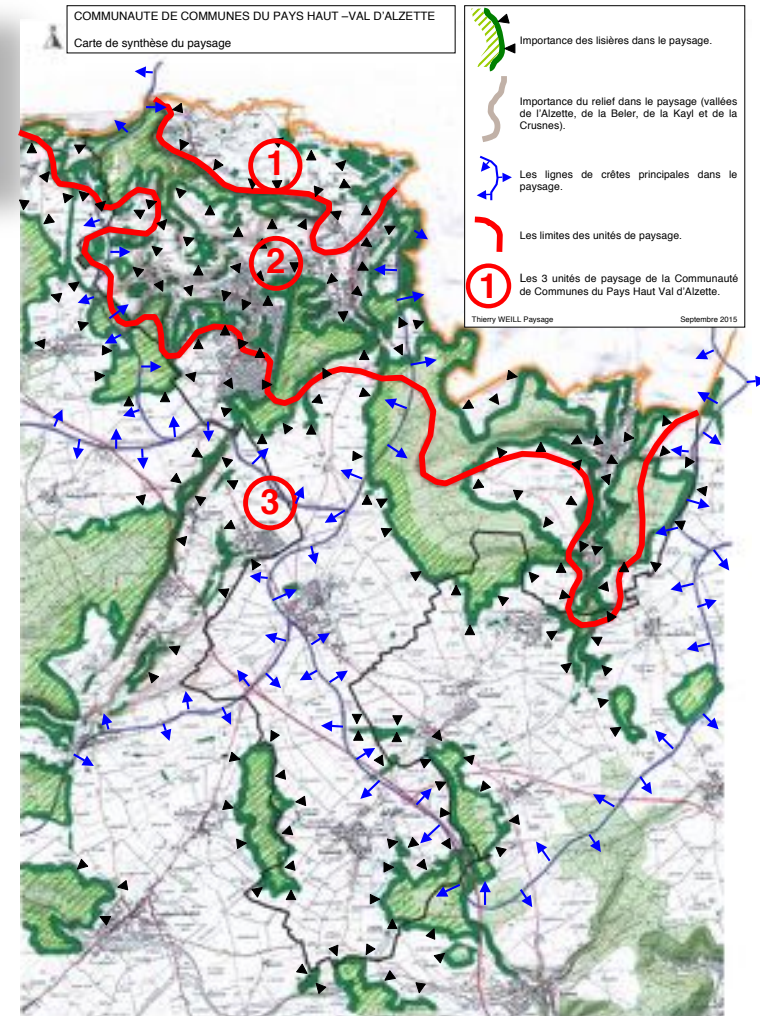
5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine *(suite)*

LES NIVEAUX DE SENSIBILITES DES TROIS UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

Unité 1 : la vallée de la Beler

La vallée de la Beler est particulièrement sensible du point de vue du paysage, du fait de son caractère rural et paisible qu'elle a su conserver, à l'écart de l'industrialisation et de l'urbanisation qui l'a accompagnée.

Ce paysage mérite une protection en même temps qu'une mise en valeur.





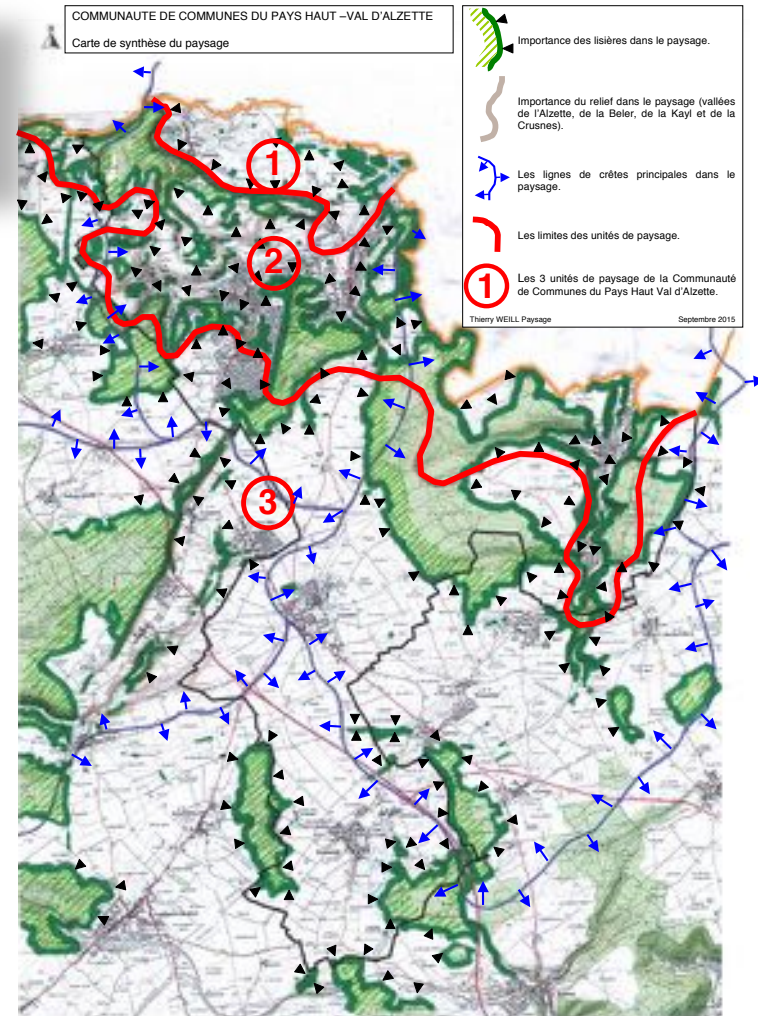
5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine (*suite*)

LES NIVEAUX DE SENSIBILITES DES TROIS UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

Unité 2 : les vallées encaissées

Les vallées de l'Alzette et de la Kayl sont en pleine reconversion suite à l'arrêt des mines et des usines. Elles accueillent cependant un grand nombre des vestiges de cette occupation industrielle, dont les cités en sont aujourd'hui les témoins.

Ce paysage en reconversion est moins sensible du point de vue du paysage du fait de ses nombreuses altérations. Cependant, une mise en valeur et des aménagements visant à la suppression ou la reconversion des sites les plus abîmés lui confèreraient une nouvelle qualité.





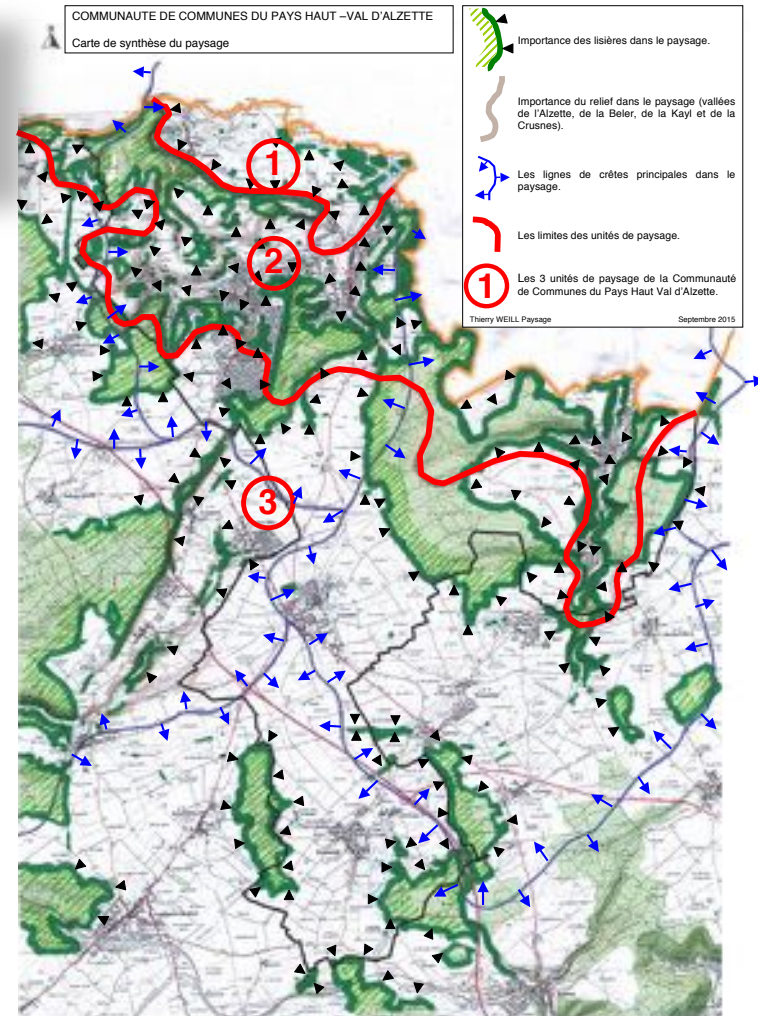
5. Un enjeu fort de préservation et de mise en valeur du patrimoine (*suite*)

LES NIVEAUX DE SENSIBILITES DES TROIS UNITES PAYSAGERES DU TERRITOIRE

Unité 3 : le plateau lorrain

C'est l'unité la moins sensible du point de vue du paysage. Cependant, du fait de ses caractéristiques, toute nouvelle implantation sera perceptible. Il faudra alors se poser l'indispensable question des modalités d'une implantation harmonieuse pour ne pas altérer l'harmonie actuelle.

C'est par exemple le cas de l'implantation de nouveaux lotissements ou de nouveaux bâtiments d'activité, notamment du point de vue des transitions à respecter et à aménager entre espace bâti et espace agricole, d'autant plus importantes dans un paysage très ouvert.





6. Des risques et nuisances à prendre en compte pour la sécurité des biens et des personnes

Constats

Risque minier sur le bassin ferrifère lorrain :

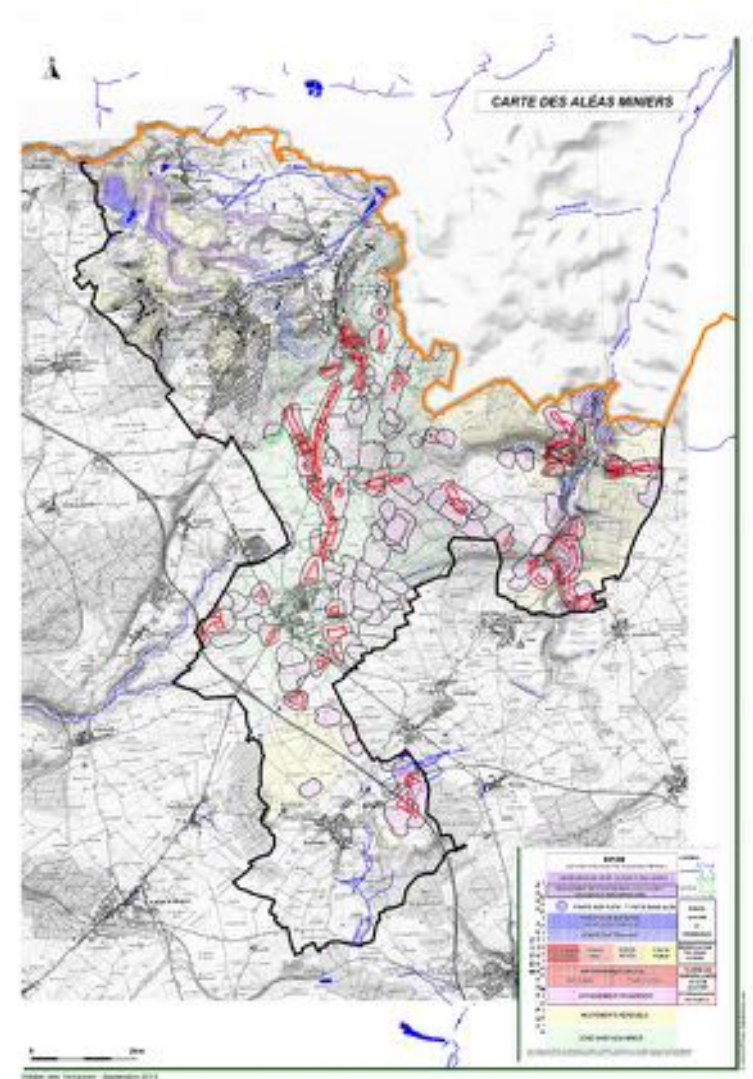
Zones influencées par l'exploitation minière :

Affaissements progressifs

- Audun-le-Tiche
- Aumetz
- Boulange
- Ottange
- Thil
- Villerupt

Fontis et effondrements de front de mine à ciel ouvert

Villerupt, Thil, Ottange, Russange, Aumetz et Rédange



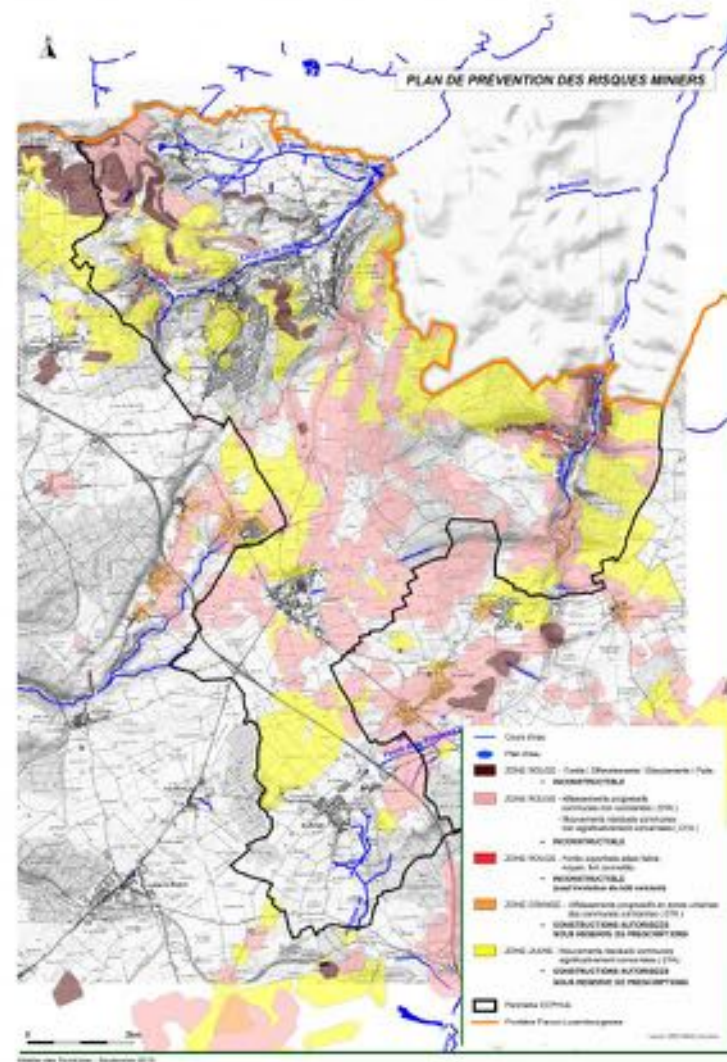


6. Des risques et nuisances à prendre en compte pour la sécurité des biens et des personnes *(suite)*

Constats

4 Plan de Prévention des Risques Miniers en vigueur sur la totalité du territoire

- Hussigny-Godbrange et **Thil** : P.P.R.M. approuvé le 3 décembre 2010 et modifié le 26 mars 2013
- **Villerupt** : P.P.R.M. approuvé le 11 octobre 2011 et modifié le 26 mars 2013
- **Audun-le-Tiche, Rédange et Russange** : P.P.R.M. approuvé le 17 juillet 2006 et révisé le 15 mars 2011
- Angevillers, **Aumetz, Boulange**, Fontoy, Havange, **Ottange**, Rochonvillers et Tressange : P.P.R.M. approuvé le 23 décembre 2004 et révisé le 30 septembre 2011





6. Des risques et nuisances à prendre en compte pour la sécurité des biens et des personnes *(suite)*

Constats

Mais également d'autres risques ou d'autres aléas :

- Le risque d'inondation lié au ruissellement
- Des aléas glissements de terrain sur les communes de Thil et Villerupt
- Des aléas retraits et gonflements des argiles
- Des aléas chute de blocs
- Des phénomènes karstiques géomorphologiques

Et des risques anthropiques :

- Des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement sur le territoire et de sols pollués

Enjeux

Prise en compte de l'ensemble de ces risques dans la définition du projet communautaire

2. Le retour sur les ateliers participatifs



Réunion publique du
17 mars 2016



Retour sur les ateliers participatifs

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

1 - Les modalités de mise en œuvre :

1^{ère} phase de concertation : septembre/octobre 2015

-> deux ateliers participatifs à Aumetz et Russange qui avaient pour ambition de nourrir les études sur le diagnostic, à travers le dialogue, les échanges et l'expertise d'usage des citoyens.

Ces ateliers avaient donc plusieurs objectifs :

- recueillir les attentes des habitants,
- identifier leurs besoins et leurs usages,
- analyser leur sentiment d'appartenance au territoire et la façon dont ils vivent comme habitants de la CCPHVA.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

2 - Caractéristiques des personnes ayant participé aux ateliers :

- 14 personnes présentes à chaque atelier :
 - 11 habitants lors de la réunion à Russange
 - 6 habitants à Aumetz

(le reste des participants étant des techniciens ou des élus)

- moyenne d'âge sur les deux ateliers : 52 ans
- atelier d'Aumetz : présence d'habitants d'Aumetz et de Boulange
- atelier de Russange : présence d'habitants de Russange, Rédange et Audun-le-Tiche
- 3 communes non représentées : Thil, Villerupt et Ottange

Succès relatif du point de vue de la participation mais échanges productifs et matériau recueilli intéressant.



SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

3. Synthèse des constats communs

Habitat et cadre de vie :

- **Habitat**

- manque de logements, toutes typologies confondues : pas de possibilité de parcours résidentiel.
 - > besoin de diversification de l'offre en location et en accession ;
- logements peu adaptés et non fonctionnels ;
- vacance importante dans certaines communes et certains quartiers ;
- prix des logements très élevés : proximité du Luxembourg
 - > différence de salaires et des niveaux de vie entre la France et le Luxembourg.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

- **Cadre de vie**
 - population vieillissante ;
 - territoire qui manque de dynamisme et « subit » sa proximité géographique avec le Luxembourg
 - > peur de devenir un territoire dortoir ;
 - perte de proximité et de lien entre les habitants ;
 - disparition des commerces et services de proximité qui font la vie des « petites » communes ;
 - même constat dans les communes plus « urbaines » qui sont désertées le week-end ;
 - population tournée « naturellement » vers le Luxembourg pour les besoins quotidiens ;
 - identité communautaire (CCPHVA) pas forcément une évidence mais vraie proximité culturelle avec le Luxembourg.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

Activités, équipements et services :

- **Activités économiques**

- désertification des commerces de proximité des centres villes au profit des zones commerciales en périphérie et des grandes enseignes ;
- besoin de se tourner vers d'autres villes pour consommer (Thionville, Longwy, le Luxembourg voire l'Allemagne) ;
- fiscalité avantageuse du Luxembourg qui décourage l'installation d'activités en France ;
- manque de dynamisme économique
 - > le territoire dépend fortement du Luxembourg, il n'est pas créateur d'emplois et vit grâce à sa situation frontalière.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

- ***Equipements, services et vie associative***
 - désengagement des services publics
 - > nécessité de solidarité entre les habitants ;
 - manque de services de santé spécialisés
 - > nécessité de se tourner vers des pôles tels que Metz et Thionville ;
 - tissu associatif fort et développé ;
 - problème de communication et d'accès aux informations de ce qui existe et se passe sur le territoire ;
 - forte concurrence du Luxembourg en termes d'offre et d'équipements culturels.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

Déplacements et transports :

- temps de trajet très longs vers Luxembourg (*engorgement des axes routiers*) ;
- liaisons difficiles entre les différentes communes du territoire ;
- temps de trajet en transports en commun trop longs (*essentiellement pour les scolaires du secondaire*) ;

Tourisme et patrimoine :

- pas d'hôtel et peu de restaurants ;
- « fuite » des touristes vers le Luxembourg ou Thionville ;
- présence importante de la nature et du relief (*couronne forestière, chemins de promenade...*) ;
- patrimoine historique, industriel et naturel riche mais méconnu ;
- cités ouvrières à préserver mais surtout à réhabiliter ;
- prix de vente des maisons de cité déconnectés de la réelle valeur sur le marché à cause de l'influence des prix du marché immobilier luxembourgeois.



SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

4 - Le portrait du territoire :

- ***Des habitants peu optimistes***

- évolution du territoire jugée négative :

- > plus de moteur économique fort comme l'industrie minière et sidérurgique a pu l'être par le passé ;

- territoire attractif que grâce à sa proximité immédiate avec le Luxembourg qui est pourvoyeur d'emplois et dispose d'une économie forte :

- > discours des habitants pessimiste, voire fataliste, face à la situation économique et sociale de leur territoire au regard de celle du Luxembourg ;



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

- craintes vis à vis des projets ambitieux portés dans le cadre de l'OIN :

-> construction massive de logements risque d'accentuer la situation de « cité-dortoir ». La simple création de logements ne suffit pas à rendre un territoire attractif encore faudrait-il proposer des emplois, des activités, des équipements satisfaisants...

- les participants déplorent une perte de « vie sociale » sur le territoire :

-> manque d'activités et de distractions

Exemple : les habitants des communes situées au nord du territoire expliquent que le week-end les centres sont désertés, les gens partent en fin de semaine puisqu'il n'y a pas « grand chose » à faire sur place.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

2. Retour des ateliers
participatifs

- ***Un patrimoine à valoriser***

Le patrimoine naturel : très présent sur l'ensemble du territoire et estimé comme un réel atout par les habitants :

-> les espaces naturels et agricoles occupent une large part des bans communaux : massif forestiers, plateau, vallées, espaces agricoles, sentiers et chemins...

Le patrimoine bâti : patrimoine essentiellement rattaché au passé minier et notamment aux cités ouvrières très nombreuses :

-> forte valeur patrimoniale mais type de logement non adapté aux modes de vie actuels qui doit faire l'objet de rénovation.

L'évocation de ces divers éléments de patrimoine est systématiquement accompagnée de critiques ou de regrets concernant leur mise en valeur insuffisante :

-> patrimoine qui pourrait renforcer l'attractivité touristique.



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

**2. Retour des ateliers
participatifs**

- ***Un manque de communication***

- vraie richesse patrimoniale mais manque de communication concernant ce patrimoine :
 - > cadre de vie habituel, de nombreux habitants ignorent l'aspect patrimonial des différents éléments qui le fondent.
- vie associative dynamique mais les activités associatives et les événements organisés ne font pas l'objet d'une communication suffisante, à la fois dans et en dehors du territoire :
 - > nombreuses activités et initiatives mais traitées à un niveau très local, sans coordination à l'échelle communautaire.

Seuls quelques grands événements bénéficient d'une réputation qui leur permet d'attirer des habitants de l'ensemble du territoire, voire des territoires alentours (ex : Festival du film italien de Villerupt)



Retour sur les ateliers participatifs (suite)

SOMMAIRE

Préambule

1. Diagnostic et enjeux
du territoire

**2. Retour des ateliers
participatifs**

- **Une nouvelle identité économique à imaginer**
 - nécessité pour le territoire d'être à nouveau créateur d'emplois s'il ne veut plus subir sa situation vis à vis du Luxembourg :
 - > besoin d'être complémentaire et de développer le partenariat entre les deux territoires.
 - **deux types de développement économique :**
 - > 1^{er} type : lien direct avec l'arrivée de nouveaux habitants prévue dans le cadre de l'OIN : développement de l'économie résidentielle lié au développement de commerces et services divers nécessaires aux besoins quotidiens de la population.
 - > 2^{ème} type : plusieurs pistes évoquées
 - développement des circuits courts afin de créer une nouvelle forme de commerce de proximité ;
 - développement de la filière bâtiment et construction en lien avec la labellisation Ecocité ;
 - mise en valeur du patrimoine : développement du tourisme ;
 - l'exploitation de la ressource en eau ;
 - l'exploitation du manteau calcaire mais non sous forme de granulats mais de pierre de taille qui est plus valorisée.

3. QUESTIONS /REPONSES



Réunion publique du
17 mars 2016

Merci de votre attention



Mandataire du groupement



**Réunion publique
du
17 mars 2016**